

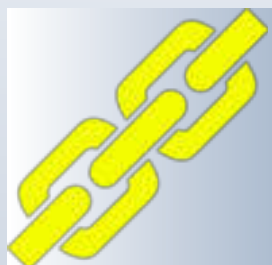
P508861

Belgaphil

1

Trimestriel - paraît en Janvier - Avril - Juillet - Octobre

Belgica 2006



Bruphila 2006

COORDINATION**Président**

Eddy Van Vaeck
Sterrenlaan 197 bus 2
B-2650 EDEGEM
eddyvanvaeck@scarlet.be

Secrétaire

S. Havaux
Vlaanderveldlaan, 101
B-1560 HOEILAART
serge.havaux@skynet.be

Trésorier

R. Duhamel
Avenue des Erables, 14
B-1420 BRAINE-L'ALLEUD
robertduhamel@skynet.be
n° compte "Fédération"
210-0583900-12
BIC: GEBABEBB
IBAN: BE19 2100 5839 0012

Collaborateurs

Robert Duhamel
Michel Fivez
Jozef Ghys
Serge Havaux
Hubert Havrenne
Constant Kockelbergh
Ivan Van Damme
Filip Van der Haegen

Traducteurs

Serge Havaux
Constant Kockelbergh
Bernard Peeters
Bruno Stes
Marcel Van der Mullen

Prix

€ 4,00 par numéro
€ 15,00/an abonnement

Prochain numéro

Belgaphil n° 2 paraîtra le
30 avril 2006
Pour être publié dans les
meilleures conditions, vos
textes et communiqués doi-
vent parvenir à la rédaction
au plus tard le
20 mars 2006:
Rédaction Belgaphil
p/a Ivan Van Damme
Vijverstraat 19
9881 Bellem
E-mail: naviemmadnav@
skynet.be

Antwerpfilafil

NIPA

1 en 2 april

Internationale Postzegel- en Munttenbeurs

antwerp expo
Bouwcentrum

Jan van Rijswijklaan 191
2020 Antwerpen



zaterdag van 10.00u tot 18.00u
zondag van 10.00u tot 16.00u

www.nipa.be
info@nipa.be

info: Nipa vzw - Bordink 35 - 2170 Merksem
tel.: 03 644 37 37
fax: 03 644 38 38



Editorial

Eddy Van Vaeck

Président de la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique



C'est avec fierté que nous vous présentons aujourd'hui le premier numéro de **BELGAPHIL** qui remplace dorénavant Les Nouvelles Fédérales. Pendant de longues années, les "Nouvelles Fédérales" nous ont tenu informé des heurs et des malheurs de la vie fédérale.

De nombreux bénévoles consacreront beaucoup d'heures pour l'éditer en temps voulu. D'autres membres, toujours les mêmes, firent les traductions nécessaires et tout cela au seul bénéfice de notre philatélie.

Il est donc essentiel de les en remercier ici de tout cœur. Je ne citerai aucun nom de crainte d'oublier quelqu'un, mais ils furent nombreux à participer. Certain d'entre eux feront encore partie de la nouvelle rédaction, qu'ils en soient d'ores et déjà remerciés.

Autres temps autres mœurs, sous l'impulsion de quelques collègues une petite cellule de travail fut mise sur pied et se mit

immédiatement au travail, mais surtout calcula !

Comment avec une cotisation de 1 € (!) offrir à chaque membre un magazine en quadrichromie ? Comment trouver l'argent nécessaire ? Où allons nous trouver des articles ? Comment allons nous..... ?

Après quelques mois de dur labeur les propositions ont pris corps et tout se mit en place, des contacts furent établis, des articles furent demandés, etc.

Vous avez le résultat devant les yeux, le premier numéro d'une, espérons le, longue série.

Bien sûr, nous serons confronté aux inévitables maladies de jeunesse, tout ne se déroulera peut-être pas de la manière souhaitée et des adaptations seront nécessaires et c'est normal.

Aussi, cher lecteur, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, la rédaction est prête à les entendre pour l'amélioration du contenu et elle y répondra dans la mesure du possible. Cependant vous devez comprendre que le magazine doit plaire à tous et ne peut être taillé sur mesure pour un seul lecteur. Vous aurez peut-être une opinion négative,

... suite à la page 5

Contenu

Un timbre mort-né le 9 francs BAUDOIN de 1969.....	4
Maximaphilie.....	6
La Philatélie Thématique.....	9
"BRUPHILA '06".....	11
Agenda.....	14
Littérature Philatélique.....	17
Interview chez Koenraad Bracke.....	20

Un timbre mort-né le 9 francs BAUDOUIN de 1969

Hubert Caprasse

Commissaire Provincial de la Philatélie Traditionnelle

Le 15 novembre 1969, entrent en vigueur les arrêtés royaux qui modifient les tarifs postaux nationaux et internationaux. L'affranchissement de 9 F, tant pour le trafic national qu'international, se présente dans plusieurs cas que l'on rencontre assez fréquemment.

En voici l'énumération :

1. Trafic national

- Envoi des échantillons.
- Envoi des imprimés dont le poids est au-delà de 250 g et va jusqu'à 500 g.
- Envoi de papiers d'affaires dont le poids excède 100 g et va jusqu'à 500 g.

2. Trafic international

• C'est la taxe minimum pour les imprimés et les échantillons. Pour les échantillons adressés au Grand Duché de Luxembourg, la taxe est toujours de 9 F si le poids est inférieur à 500g tandis que pour les autres pays c'est 300g.

• Pour les lettres-cartes (LC) et les autres objets (AO) et pour de nombreux pays étrangers (notamment les pays d'Afrique mais aussi Chypre et la Turquie) la surtaxe aérienne est de 1 f ou 2 f par 5 g. Comme le port en service international est de 7 f, un

port de 9 f est assez fréquent.

A ces observations, l'on peut ajouter le fait que la taxe **expres** soit de 18 F. Comme il n'existe pas de valeur d'affranchissement de ce montant, on est obligé d'utiliser deux timbres différents (le plus souvent 6 F + 12 F) ou trois timbres de 6 F.

La réimpression du timbre de 9 F émis en 1958 est donc envisagée par la Poste. Cela est d'autant plus tentant que, le cylindre d'impression original est toujours disponible. Un cylindre duplicata sur lequel on grave les numéros des rangées est réalisé. Le 24 décembre 1969, des épreuves sont tirées en diverses couleurs et, notamment, dans une couleur verte proche de celle du timbre existant.

Voici la reproduction de la feuille :



Le numéro de planche est le petit chiffre situé au-dessus du cinquième timbre caractéristique du cylindre de 1958. Cette couleur ne pouvait être adoptée car trop proche de celle du 3F 50 et de la couleur gris-vert du timbre de l'émission de 1958.

Quatre couleurs ont été essayées, les voici :



Elles sont appelées rose (?), violine, vert et violet. C'est la couleur violet qui a été approuvée.

Sur le bord de feuille est indiqué "gekozen", le chiffre 4 met en évidence que c'est la quatrième couleur réalisée. Cette couleur est quasi identique à celle du premier tirage du 5 F de l'émission de 1957.



Ainsi, il n'y avait plus qu'à tirer le timbre et le mettre en vente. Pourquoi cela n'a-t-il pas été fait reste pour nous une inconnue ! Nous n'avons pu trouver aucun document relatif à cette affaire dans la bibliothèque de la Poste.

Depuis le début de l'émission, le roi a souligné son caractère provisoire et émis le désir de voir réaliser une émission en taille douce. En décembre 1969, celle-ci est en passe d'être réalisée puisque le 7 septembre 1970 paraît le premier timbre en taille douce : le type Elström. Néanmoins, il faudra attendre jusqu'en Mai 1971 pour que le 9 F de ce type paraisse. ☞

... vervolg van blz. 3

soyez fair-play gardez-la pour vous. Démolir c'est facile, construire l'est beaucoup moins, nous attendons de vous des critiques constructives qui amélioreront le développement de Belgaphil. Beaucoup de vos collègues ont travaillé plus d'un an à la mise au point de ce magazine, récompensez-les par votre gratitude et soyez compréhensif.

Nos remerciements vont à Pro Post, c'est finalement eux qui nous ont donné les moyens financiers nécessaires.

Nos remerciements vont également aux annonceurs pour leur aide et nous espérons que bientôt d'autres les rejoindrons.

Quand aux auteurs des articles, qu'ils soient chaleureusement remerciés, c'est grâce à eux que le contenu du magazine est si captivant, Messieurs, votre talent est très apprécié, nous comptons d'ailleurs fermement sur votre participation ultérieure et la porte est toujours ouverte à toute personne à même d'écrire un article philatélique intéressant pour le collectionneur.

Les traducteurs aussi méritent nos remerciements et nous espérons, bien sûr, pour l'avenir pouvoir compter sur leur précieuse collaboration.

En notre nom à tous : MERCI À CHACUN DE VOUS, qui avez rendu possible l'édition de Belgaphil. ☞

Maximaphilie

Pierre Vandenhoute

Commissaire National Maximaphilie

Les T.C.V.

Les cartes-maximum naissent vers la fin du XIXe siècle, avec l'apparition des premières cartes postales illustrées et des timbres-poste.

A l'époque, le verso de la carte postale étant réservé uniquement au nom et à l'adresse du destinataire, la correspondance et le timbre représentant l'affranchissement se trouvaient donc au recto, sur le côté vue (illustration), d'où l'appellation de "T. C. V." ou "timbré côté vue".

A la parution des premiers timbres

commémoratifs, symboles, personnages, paysages, se sont formées, fortuitement d'abord, puis volontairement, **les premières T.C.V. concordantes, qui sont les précurseurs des cartes-maximum.**

La carte maximum

La carte maximum se compose de trois éléments:

1.- le timbre poste en cours de validité (entre émission et retrait de la vente). Le timbre poste doit être en parfait état.

2.- la carte postale représentant le même sujet tant en n'étant pas la copie exacte du timbre sauf en ce qui conserve les oeuvres d'art (tableaux, statues...). Elle doit se trouver autant que possible dans le commerce avant l'émission du timbre poste (ancienne ou moderne).

3.- l'oblitération concordante avec le lieu où se situe le monument, si c'est un personnage, le lieu de sa naissance ou le lieu où il a exercé son activité ou même le lieu où il a sa statue. Elle indique le nom du bureau



de poste ainsi que la date de l'oblitération, et doit être lisible et appliquée intégralement sur l'ensemble timbre poste / carte postale (valable pour les cachets spéciaux et flammes postales). Les oblitérations ordinaires sans illustration sont valables à condition que la concordance soit respectée. Les vignettes illustrées des distributeurs automatiques d'affranchissements, collées côté vue de la carte, sont admises.

Parmi l'ensemble des différentes cartes-maximum réalisées à partir d'un même timbre, deux ou plusieurs d'entre elles sont appelées "variantes" si et seulement si elles sont affranchies de ce même timbre, sur des cartes postales différentes (mais traitant du même sujet) et avec des oblitérations différentes.

Ne sont pas considérées comme "variantes" les cartes-maximum affranchies de timbres de même sujet mais qui diffèrent entre eux par leur présentation :

- dentelé et non dentelé ayant pouvoir d'affranchissement.
- provenant de feuilles, de carnets ou de roulettes.
- de valeurs faciales différentes.
- de couleurs différentes.
- surchargés.
- rectification d'erreur ou changement d'appellation.

Des cartes-maximum "variantes" peuvent être exposées simultanément dans une même participation mais une collection présentant trop de "variantes" peut être déséquilibrée. Il faut toujours rester dans le domaine du raisonnable excepté si la collection consiste en une présentation exclusivement de "variantes".



deux oblitérations "premier jour"



oblitération illustrée

Confusion possible

Lorsqu'un timbre comporte des sujets multiples, secondaires ou partiels, chaque sujet doit être traité séparément sur une carte postale ne représentant que ce seul sujet. Des cartes-maximum ainsi réalisées ne sont donc pas des "variantes" mais des cartes-maximum différentes.

La réalisation personnelle d'une bonne carte-maximum est délicate mais pas impossible, même si, lors des retours des cartes-maximum, l'on est déçu par la qualité médiocre des oblitérations obtenues. Mais il faut persévérer et surtout ne pas se décourager.

Très concrètement, voici comment faire:

- **recherchez une carte postale du commerce** (ancienne ou moderne; voir les marchands habituels ou sur Internet) dont l'illustration sera la plus concordante possible avec le sujet du timbre choisi.
- consulter les revues spécialisées pour **choisir l'oblitération** (Premier Jour, ou flamme concordante, ou cachet temporaire illustré...).
- **déterminez la position du timbre** dans une zone claire en prévoyant l'emplacement de l'oblitération.



variantes

- **déglacez** légèrement (avec de la poudre ou une éponge à récurer) **les parties de la carte qui le nécessitent** pour permettre au timbre d’être bien collé et à l’oblitération de ne pas s’effacer.

- **collez le timbre**

Si nous ne pouvez vous rendre sur place, ce qui est le cas le plus fréquent, pour faire oblitérer votre (futur) chef-d’oeuvre, voici ensuite comment procéder :

- Pour que le timbre ne soit pas ”mangé” par la flamme ou le cachet qui doivent être lisibles, **indiquez l’emplacement de l’oblitération**, en dessinant sur un papier calque l’oblitération désirée.

- **notez vos nom, prénom et adresse** sur un papier

- **adrez le tout, selon le cas à l’adresse suivante :**

- **pour les oblitérations ordinaires, à Monsieur le Receveur de la Poste de ...** en lui joignant un petit mot aimable.

- **pour les oblitérations Premier Jour, pour les oblitérations spéciales temporaires**

La Poste - Stamps & Philately
Service oblitérations

Egide Walschaertsstraat 1
2800 Mechelen

Remarque : *en réalisant ainsi vos propres cartes-maximum vous allez doubler votre plaisir de philatéliste, car les cartes-maximum qui vous seront régulièrement envoyées par votre abonnement, s’avèreront différentes, tant les ressources des cartes postales sont, le plus souvent, multiples.*

Les ”directives pour l’utilisation des règlements permettant d’évaluer les présentations thématiques” émanant de la *Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.)* précisent dans l’article 3.2.3. (Le matériel philatélique).✂



carte réalisée à partir d’une carte Buzin et d’un timbre découpé d’un entier postal



*réalisation personnelle
carte du musée*

La Philatélie Thématique

Koenraad Bracke



Ceux qui ont visité les expositions provinciales de 2005, ont pu constater de visu que la collection de thèmes étaient toujours une des collections les plus populaires. Cela ne vaut pas seulement pour les collections de la discipline de philatélie thématique mais aussi pour la populaire « classe ouverte », encore actuellement en phase expérimentale, où la majorité des collections sont thématiques.

Il ne faut pas être étonné de cette tradition thématique en Belgique :

- un des grands pionniers de la philatélie thématique était belge : l'abbé de Troyer ;
- la première exposition internationale de philatélie thématique a eu lieu en Belgique : THEMABELGA 75.
- depuis 1984 se tiennent à Wetteren des week-ends internationaux de philatélie thématique.

Ainsi au cours des 25 dernières années, pas moins de 500 philatélistes belges ont participé à une exposition compétitive en classe thématique. Les thèmes les plus populaires en Belgique sont :



1. Oiseaux (28) - en général (antérieurement) et beaucoup des collections spécialisés (maintenant)



2. Flore (22) - des fleurs et des plantes, roses et orchidées; cactées



3. 2ème Guerre Mondiale (17) - en général ou plus spécialement sur les camps de concentration ou Hitler



4. Noël (15) - pour la plupart en général, parfois aussi spécialisé



5. Bateaux (12) - les voiliers sont les plus populaires

Chacun peut décider le thème qui lui conviendra le mieux. Cela peut avoir un rapport avec la profession – un médecin qui collectionne la « médecine » ou un fleuriste qui peut explorer le thème « flore ». D'autres choisissent un de leurs hobbies ou une activité qu'ils ont toujours voulu faire : la peinture, la musique, l'histoire, etc. La philatélie thématique a tellement évolué que la plupart des collections se spécialisent : le « Monde des oiseaux » est devenu « Les rapaces », le « Monde des chemins de fer » est devenu « Les trains miniatures ». Ainsi, chacun, selon sa fantaisie, peut trouver un thème très original. Il est préférable de choisir un sujet pour lequel on a des affinités. Si on n'est pas très enthousiaste dès le départ, cela ne durera pas longtemps. Il ne faut pas prendre une décision trop vite, mais bien prendre le temps d'y réfléchir.

Après avoir choisi son thème, on peut commencer à collectionner. Il est préférable de connaître la direction que l'on va donner à sa collection. Pour cela, il faut d'abord penser à l'élaboration d'un plan. C'est la meilleure manière de voir ce qui manque encore et ce que l'on a de trop. Pour établir un plan, on peut faire appel à la littérature sur le sujet. La table des matières de ces livres peut être un bon départ. Il ne faut cependant pas la prendre telle quelle mais essayer de montrer sa propre personnalité. C'est aussi plus facile d'approfondir son sujet avec ses propres idées que d'utiliser celles des autres.

Les timbres-poste sont les plus faciles à rechercher. Il existe souvent un catalogue thématique spécialisé (chez Stanley Gibbons, Domfil, etc...) N'oublie pas que la philatélie thématique comprend beaucoup plus que des timbres. Tous les éléments de la philatélie doivent être recherchés : empreintes de machines à affranchir, entiers postaux, télégrammes, oblitérations, oblitérations premier jour, etc... Fais attention qu'en philatélie thématique, on ne peut utiliser que du matériel philatélique ; donc pas de cartes-vue, d'illustrations privées



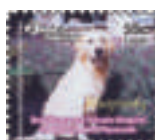
6. Avions (12) - pour la plupart en général avec quelques spécialisations



7. Trains (12) - pour la plupart en général



8. Croix Rouge (11) - de vaste à plus en plus spécialisé maintenant



9. Chiens (9) - toujours encore notre ami le plus fidèle



10. Chevaux (9) - peut être traité en plusieurs aspects



11. Jeux Olympiques (9) - d'été et d'hiver (ou de 1936)



12. Rubens (9) - reste encore le numéro 1 des artistes belges

sur FDC, cartes téléphoniques. Si tu souhaites montrer du matériel non-philatélique, tu dois exposer en classe ouverte.

Le matériel peut se trouver partout : dans les bourses d'échanges, dans les ventes aux enchères et depuis quelques années sur Internet. Il est intéressant de trouver d'autres collectionneurs avec qui tu peux partager sa passion thématique. Ainsi, ensemble, vous pouvez vous aider pour votre collection et visiter les bourses et expositions. Participe aux réunions d'une association où tu pourras apprendre à propos de la philatélie en général et de la philatélie thématique en particulier. Ta collection ne s'en trouvera que mieux. 🐾

Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique

Exposition Philatélique Nationale Compétitive

"BRUPHILA '06"

Règlement particulier pour l'exposition (IREX)

1. GENRE D'EXPOSITION

Exposition philatélique nationale pour collections de toutes les classes de compétition. (voir art. 8)

2. LIEU ET DATE

Parc des expositions « Brussels Expo » - Palais 12 - B-1020 Bruxelles
Du 16 au 20 novembre 2006

3. ORGANISATION

L'exposition est organisée par la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique. L'organisation est confiée au Comité provincial « Brabant ».

Toute correspondance doit être adressée à:

Comité d'organisation BRUPHILA '06
c/o. Mr. F. DOCHEZ
Terkamerenpad 3
B 1800 VILVOORDE

4. REGLEMENT DE L'EXPOSITION

L'exposition sera tenue sous le règlement général pour les expositions philatéliques et le règlement pour les expositions nationales de la F.R.C.P.B. ; les règlements internationaux approuvés par la F.I.P.; ainsi que sous les dispositions complémentaires du présent règlement particulier. (IREX)

5. PARTICIPATION

La participation à cette exposition est ouverte à tous les philatélistes membres d'un cercle affilié la F.R.C.P.B. en règle de cotisation, et ayant obtenu au moins une médaille d'argent à une exposition provinciale.

Sont exclues : les collections ayant obtenu dans les cinq (5) dernières années, soit une médaille d'or lors d'une exposition nationale, soit une médaille de vermeil ou plus lors d'une exposition internationale.

6. INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription provisoire doivent être présentées par l'intermédiaire du cercle fédéré au Comité organisateur « BRUPHILA 06 » avant le 15 juin 2006. Cette demande doit se faire obligatoirement sur le formulaire joint au présent règlement, contresignée par le président du cercle et accompagnée d'une photocopie du passeport philatélique.

Une inscription séparée est exigée pour chaque collection.

Chaque inscription non conforme aux prescriptions sera refusée.

7. ATTRIBUTION DES CADRES

L'attribution définitive du nombre de faces d'exposition accordée par collection sera communiquée lors de l'inscription définitive, avant le 15 juillet 2006.

8. CLASSIFICATION DES COLLECTIONS

8.1 Une cour d'honneur sera réservée pour des collections belges. Une seule collection par discipline est prévue. Cette participation sera sur invitation du comité d'organisation et elle est libre de droit de participation.

8.2 Classes de compétition

- | | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|-------------------|
| - Philatélie Traditionnelle | - Entiers Postaux | - Timbres Fiscaux |
| - Littérature | - Histoire Postale et Marcophilie | - Classe Ouverte |
| - Philatélie Thématique | - Classe « Un Cadre » | - Maximaphilie |
| - Philatélie Jeunesse | - Aérophilatélie | - Astrophilatélie |

Les collections en album comme complément aux cadres exposés ne seront pas acceptées. Nous référons, pour les classes « Jeunesse » et « Littérature » au règlement particulier de ces disciplines.

9. CADRES D'EXPOSITION

9.1 Les collections doivent être montées sur des feuilles séparées. Le format A4 est recommandé. L'identité du participant sera marquée au verso de chaque feuille, ainsi que la numérotation. De plus, chaque feuille devra être placée dans une housse transparente solide.

9.2 Le Comité d'organisation attribuera aux participants de chaque discipline un minimum de quatre (4) faces et un maximum de huit (8) faces, de seize (16) feuilles.

10. DROIT DE PARTICIPATION

Le droit de participation est fixé à € 7,50 par face exposée.

11. SECURITE

11.1 Le Comité d'organisation assurera la surveillance et la protection usuelle des collections mais n'assumera aucune responsabilité en cas de dommage éventuel.

11.2 Pendant la durée de l'exposition, aucune collection ne peut être modifiée, ni retirée.

12. ASSURANCES

Les collections seront assurées de « clou à clou » par la Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique auprès d'un assureur spécialisé. Après avoir reçu le bulletin d'inscription définitif, l'exposant est tenu de retourner au Comité d'organisation la fiche « inventaire » complétée pour le 1er août 2006, en cas de non fourniture de la fiche « inventaire » la F.R.C.P.B. ne pourra assurer la collection. Les collections non assurées ne seront pas exposées.

13. CRITERES POUR LE JUGEMENT

Les critères du jugement seront ceux prévus par la F.I.P.

Pour la Classe Ouverte on utilisera les directives provisoires de la F.E.P.A. et en supplément les directives prévues par la F.R.C.P.B.

Pour la classe « Un Cadre » on utilisera les directives prévues par la F.R.C.P.B.

14. RECOMPENSES

Les participations obtiendront:

Grand or	95 %	Or	90 %	Diplôme de participation
Grand vermeil	85 %	Vermeil	80 %	
Grand argent	75 %	Argent	70 %	
Bronze argenté	65 %	Bronze	60 %	

En plus, les médaillés recevront un diplôme mentionnant la médaille, ainsi que le nombre de points obtenus. Des prix spéciaux peuvent être mis à la disposition du jury.

15. TRANSPORT DES COLLECTIONS

Les collections doivent être livrées le jeudi 9 novembre 2006 de 9:00 à 12:00 h. chez Pro Post par l'exposant lui-même ou son mandataire. En plus, on peut les délivrer à la réception du Palais 11 du Heysel, le lundi 13 novembre 2006 de 14:00 à 17:00 h.

Le passeport philatélique doit être remis en même temps que la collection.

On peut également envoyer les collections chez Pro Post entre le 16 octobre et le 9 novembre 2006.

Après la clôture de l'exposition, les collections seront remises au participant lui-même ou son mandataire le mardi 21 novembre 2006 de 10:00 à 13:00 h. à la réception du Palais 11 au Heysel ou chez Pro Post, le jeudi 23 novembre 2006 de 9:00 à 12:00 h.

Aucune collection ne sera remise le lundi soir 20 novembre 2006.

Les dispositions définitives seront communiquées à l'occasion de l'attribution définitive des cadres.

16. DISPOSITIONS PARTICULIERES

16.1 La signature de l'inscription définitive par l'exposant, implique l'acceptation inconditionnelle du règlement.

16.2 Le Comité d'organisation se réserve le droit d'apporter, en cas de nécessité, des modifications au présent règlement et de prendre les dispositions nécessaires pour tous les cas non prévus.

Ces décisions seront définitives et sans appel. ⚡

Agenda



LOKERSE POSTZEGELKRING K.L.B.P.812
NATIONALE POSTZEGELBEURS
zondag 26 februari 2006 van 9 tot 17u

waar: Parochiaal Centrum "St. Anna"
inlichtingen: Roger Van Der Straeten - tel. 052 47 85 93
tafelreservatie: uitsluitend na storting van € 5,00/m op
rek. 000-0532839-18 Lokerse Postzegelkring

NATIONALE RUILBEURS ingericht door de
Filatelistische Kring van Dendermonde op **zaterdag 4 maart 2006** van 9 to 17 uur
waar: Middenschool Atheneum - Geldroplaan DENDERMONDE
inlichtingen: Denis Hugo - Hof ter Brempt, 50 - 9200 Dendermonde - tel. 052 21 12 51

24ème Bourse Philatélique organisé par le
MOKERSE POSTZEGELKRING
le Dimanche 26 février 2006 de 9 à 17 heures
Centre Paroissal St. Anna - Veerstraat 10 - 9160 Lokeren
renseignements: Guido Lantheere - Transvaal 5 - 9220 HAMME

Le Cercle Royal Philatélique de Saint-Gilles organise sa **12è brocante philatélique et cartophile** le dimanche 12 mars 2006 dans les Salles de l'Europe et du Conseil de l'Hôtel de Ville Place Van Meenen à 1060 BRUXELLES
info: Mr. Eugène RADELET - Chaussée de Bruxelles, 109 - boîte 42 1190 BRUXELLES
tel. 02 343 21 42 après 19:00 heures

EREMBODEGEM
Zondag 26 maart 2006 van 9:00 tot 14:00 uur
6de RUILBEURS - Postzegels en Postwaardestukken
zaal: Parochiezaal - Termurenlaan, 4 - 9320 Erembodegem
info: J. Paridaens - Beukenlaan, 35 - 9320 Erembodegem - tel. 053 83 54 01

"De Postiljon" Boortmeerbeek nodigt uit op haar
5de nationale FILATELIEBEURS op
Zondag 5 maart 2006 van 9:00 tot 16:00 uur
Cafetaria van de Sporthal - Sportveldweg 6 - BOORTMEERBEEK

Association Philatéliques des Institutions Financières ou Assimilées
vous invitent à leur
Bourse Philatélique annuelle
le 18 mars 2006 de 10 à 17 heures
Centre Culturel "NEKKERSDAL"
Bd. Emile Bockstael 107 - 1020 Bruxelles



HOLLAIN - (BRUNEHAUT) 8 km de Tournai (Belgique) - 13 km de St. Amand (France)
dimanche 12 mars 2006 de 9 à 17 heures
Salle du "Fort Debout" - rue de Jollain
25ème BOURSE des COLLECTIONNEURS
autoroute E42 - sortie 31 - itinéraire fléché
renseignements et réservation Mr. Claude Delrue - tel. 069 23 44 26

Postzegelkring **"De Posthoorn"** Keerbergen heet u welkom op hun
20ste Filateliebeurs
op zondag 12 februari 2006
Gemeentelijk Instituut Keerbergen
Molenstraat 2 - 3140 Keerbergen

Veilingen VAN OSSELAER

volgende veiling
zaterdag 29 april 2006 om 13.00 uur



**wij verkopen tevens uw collectie of dubbels
en dit aan de beste voorwaarden,
neem contact op !!!**

aanvraag veilingcatalogus ☎ 03 354 48 88
catalogus tevens beschikbaar op internet
www.vanosselaer.com

Littérature Philatélique

Nouveau ! Nouveau !

Les timbres belges de la poste aérienne 1930 - 1959: une histoire aérophilatélique en documents.

En présentant des documents officiels et la correspondance en rapport avec les émissions de timbres aériens, trouvés aux archives du Musée postal belge, en reproduisant des articles écrits sur ces émissions et les comptes-rendus sur les manifestations encadrant la sortie d'un timbre ou d'une série, le tout lié ensemble par des commentaires appropriés, l'auteur, avec verve, humour, non sans une pointe de nostalgie et d'acrémonie sur les circonstances parfois étranges et les intérêts politiques qui ont donné lieu à de sombres tractations, raconte les différents aléas de l'émission des timbres de poste aérienne émis en Belgique depuis leur création jusqu'à la fin de ceux-ci.

Dans ce livre richement illustré il décrit clairement les variétés et donne tous les détails techniques se rapportant à l'impression de ces timbres.

Prix: € 25,00 (+ frais d'envoi € 2,50 en Belgique) à verser sur le C.C.P. 000-0867152-69 de Walter Major, Kastanjelaan 52 8400 Oostende

Encore disponible:

“La poste aérienne belge 1919-2003: les tarifs postaux internationaux et les surtaxes aériennes par pays de destination”.

Publié en juin 2004. (290 pages A4)
Prix: 25,00 € (+ frais d'envoi 2,50 €) à verser sur le C.C.P. n° 000-0867152-69 de Walter Major
Kastanjelaan 52
8400 Oostende. ☞

'Des Açores à la Nouvelle-Zélande

L'Histoire postale des 14 colonies créées par les flamands, les wallons et les belges sur les six continents.

Trésor d'informations, ce livre propose tout à la fois un inventaire et une histoire postale de tous les territoires d'outre-mer qui furent autrefois des colonies belges.

Savez-vous où se trouvent les monts Fabiola ou le mont Solway ?

Savez-vous que l'actuel président du Guatemala, Monsieur Berger, est d'origine belge ?

Savez-vous pourquoi, au XIXe siècle, la plus importante famille des Açores portait le titre de 'Visconde de Bruges' ?

Savez-vous qu'à l'origine New York s'appelait en fait 'Neuf Avesnes', d'après le village d'Avesnes dans le Hainaut ?

Savez-vous qu'il existe en Argentine un lieu appelé 'Colonia Belga' qui a son propre code postal ?

Savez-vous pourquoi le baron belge de Thierry s'est nommé lui-même roi de Nouvelle Zélande et ce faisant, a mis l'appareil colonial britannique en émoi ?

Savez-vous qu'outre le Congo, Léopold II possédait également à titre privé un territoire au Soudan et en Ouganda ?

Savez-vous que le visage de Léopold II orne un timbre chinois de 1907 ?

Savez-vous ce que fait un historien de la poste ? Ou ce qu'est la préphilatélie ?

Si vous ne connaissez pas la réponse à ces questions et que vous aimeriez combler cette 'lacune' de votre culture historique, lisez ce livre immédiatement. Vous y trouverez toutes les informations possibles et imaginables sur les aventures coloniales (hors d'Europe) des 'plus vaillants des Gaulois', les Belges !

Le livre compte 424 pages en polychromie et est relié d'une couverture cartonnée.

Il paraîtra en octobre en 5 langues différentes : néerlandais, français, anglais, espagnole et portugais.

Idéal comme cadeau d'affaires.

Prix de vente pour toute commande directe à l'auteur: € 30,00 par exemplaire plus frais de port.

Commandez par fax au 051 22 69 50 ou par e-mail à l'adresse info@maselis.be.

De Post naar de NEDERLANDEN (huidige Benelux) 1813 - 1853

(circa 590 blz.)

Prijs: € 90 franco

Hetzij

1. In speciën onder omslag (lieft aangetekend)
2. Op PCR 000-0452515-10
van Delbeke-De Moor

(IBAN BE41 0000 4525 1510)
BIC BPOTBEB1

3. Op rekening 45.03.05.821
(ABN-AMRO) voor Nederland

(circa 590 pages)

Prix: € 90 franco

Soit:

1. Sous enveloppe en espèces (de préférence recommandé)
2. Versement CCP 000-0452515-10
de Delbeke-De Moor

(IBAN BE41 0000 4525 1510)
BIC BPOTBEB1

3. Sur compte n° 45.03.05.821
(ABN-AMRO) pour les Pays-Bas

door ir. **Cl. Delbeke**

voorwoord - préface: L. De Clercq

Inhoud :

- Alle binnenlandse (Ned. + Belg.) en buitenlandse (Europese) reglementeringen
- Evolutie van de interne tarieven van de voornaamste Europese Staten
- Postale pariteiten (vastgesteld bij conventie) van alle Europese munten (primeur)
- Voornaamste Europese postale scheepslijnen met scheepsnamen
- Circa 120 afbeeldingen met portberekeningen
- Catalogus van de entreestempels (Ned. + Belg.)
- Bijlage : originele teksten van alle conventies (Ned. + Belg.)
- Belangrijke aanvulling op 'De Post vanuit de Nederlanden'

Contenu :

- Toutes les réglementations internes (Belg. + Hol.) et externes (Etats étrangers)
- Evolution des tarifs internes des principaux états européens
- Parités postales (fixées par convention) de toutes les monnaies européennes (primeur)
- Principales lignes maritimes postales avec noms des navires
- 120 lettres illustrées avec calcul détaillé des ports
- Catalogue des marques d'entrée (Belg. et Hol.)
- Annexe : textes originaux de toutes les conventions du Benelux (18 des 33 en français)
- Important complément à 'De Post vanuit de Nederlanden'

Interview chez Koenraad Bracke

Aujourd'hui nous nous trouvons à Wetteren chez Koenraad Bracke.

Nous avons demandé à Koenraad s'il pouvait nous recevoir pour lui poser quelques questions dans le cadre d'un article pour Belgaphil. Il a volontiers répondu à notre demande.

Quand avez-vous commencé à collectionner les timbres-poste ?

Très tôt. Je ne me rappelle plus à quel âge mais j'ai toujours collectionné. Un de mes plus lointains souvenirs est que je voulais aider mon père à découper les timbres de ses anciennes

cartes postales. Heureusement, je n'ai pas gâché toutes les pièces. J'ai aussi de bons souvenirs des préventes à travers le pays. Mon père y faisait des excursions en voiture. Je me souviens en particulier des timbres qui avaient un lien direct avec la prévente comme Lissewege en 1968. Pour la prévente des 2000 ans d'Arlon en 1969, les enfants, 6 alors, restaient chez les grands-parents et mon père et ma mère partaient toute la journée pour une de leur plus longue excursion.



Quel était votre intérêt alors ?

A cette époque, je comptais surtout les timbres : combien en avais-je de chaque pays ? Régulièrement je changeais les timbres de place et les classer aussi par thème. Je collectionnais principalement les oiseaux, les Europa, l'art, la musique, les masques et tout ce que je trouvais beau.

Avez-vous spécialement choisi cette discipline philatélique ?

De plus en plus, je me spécialisais, parce que la collection était devenue à la longue peu ordonnée. Enfin, j'ai choisi «les oiseaux» et surtout les «hiboux et chouettes». Par hasard, lors du 2^{ème} Week-end de la Philatélie Thématique, j'entrais au club «Themaphila-Wetteren». Là j'ai découvert que la philatélie n'était pas seulement des timbres.

Etait-ce seulement par intérêt ou pour d'autres raisons comme votre profession ou votre hobby ?

Pendant mes temps libres, je suis guide nature spécialisé dans les «hiboux et chouettes». Je passe aussi beaucoup de temps à m'occuper de musique (aussi comme professeur) et j'ai donc réalisé une deuxième collection sur la «musique des oiseaux». Cette collection constitue une synthèse de mes trois passe-temps principaux : la musique, l'ornithologie et la philatélie.

Visitez-vous les bourses d'échanges, les préventes et les expositions ?

En premier lieu, je visite les expositions tant en Belgique qu'à l'étranger. Quand il y a en même temps une bourse, c'est tant mieux. Je ne peux m'empêcher de visiter les préventes, cela vient de mon père. Malheureusement, les préventes sont

maintenant limitées et il faut souvent faire la file pendant des heures. Et lorsqu'il n'y a pas grand chose d'autre à voir, cela n'en vaut pas toujours la peine.

Où trouvez-vous l'information sur les bourses et les expositions ?

A chaque bourse et exposition, je prends des dépliants. Je cherche aussi de l'information dans les périodiques belges et étrangers. Ces informations sont reprises dans le calendrier de Themaphila (également disponible sur www.themaphila.be). J'essaie de connaître les dates des expositions internationales et nationales étrangères le plus tôt possible afin de voir s'il est possible de combiner leur visite en même temps que des vacances.

Etes-vous membre d'une ou plusieurs associations philatéliques ? Trouvez-vous leur cotisation élevée ?

Je suis membre de plusieurs cercles philatéliques. La cotisation à la FRCPB n'est pas chère, surtout lorsque je compare avec le montant aux Pays-Bas et en Allemagne. Seulement, je paie un euro à la FRCPB plusieurs fois parce que je suis membre de plusieurs clubs (bien que je ne reçoive pas de carte de membre de la FRCPB de chacun).

Etes-vous quelqu'un qui participe en compétition ? Si oui, qu'y trouvez-vous ?

En exposant, j'ai fait la connaissance de beaucoup de personnes intéressantes. Surtout à l'étranger où les contacts sont agréables.

Etes-vous content des résultats obtenus ou les résultats vous importent peu ?

Pour moi, le résultat est moins important car, comme dans les sports, il n'est pas possible pour

tous d'obtenir une médaille d'or. Participer et plus important que gagner. Par contre, j'essaie toujours d'améliorer ma collection en recherchant du meilleur matériel et en augmentant les connaissances thématiques et philatéliques. Je pense que la recherche, même pour d'autres amis collectionneurs, constitue la moitié du plaisir. Le plus agréable est lorsque l'on voit dans une autre collection, une pièce ou une information qu'on lui a trouvée.

Pouvons-nous connaître quelques résultats aux niveaux national et international ?

Mon meilleur résultat en nationale était à l'occasion des 50 ans de l'ATA à Milwaukee, Etats-Unis, en 1999. Mon correspondant américain du Wisconsin y exposait pour la dernière fois sa collection «Hiboux et chouettes». Il m'a invité à participer avec ma collection et nous y avons obtenu tous les deux de l'or. En internationale, j'ai obtenu 85 %, grand vermeil, à Philanippon 2001. Cela signifie que je dois maintenant exposer 8 faces de 16 pages, ce n'est pas évident avec un thème limité comme les «Hiboux et chouettes».

Est-ce (encore) facile de trouver du matériel ? Où le trouvez-vous principalement ?

Même pour ma collection «Hiboux et chouettes», je trouve encore régulièrement du matériel, mais la concurrence est devenue grande. Le nombre de collectionneurs «Hiboux et chouettes» est important (surtout de timbres-poste) et même en exposition, il est impossible de compter le nombre de collections. On peut trouver du matériel partout : dans les bourses, en ventes aux enchères, sur Internet comme sur www.ebay.com. C'est surtout sur eBay que j'ai pu acheter du matériel moderne que je n'ai pas encore vu dans les bacs des marchands lors des bourses.

Comment trouvez-vous le prix du matériel philatélique que vous achetez ? Cher ? A un prix acceptable ? Comparez-vous avec un autre hobby que l'on peut avoir ou que l'on a eu ?

Chaque hobby coûte de l'argent, la philatélie aussi. Pour des pièces exceptionnelles, on doit payer plus, mais en philatélie thématique on a toujours la liberté de choisir. Chacun détermine les limites de ce qu'il veut acheter ou non.

Pouvez-vous, à côté du collectionneur ou philatéliste, vous occuper d'une autre façon de la philatélie ? Etes-vous ou étiez-vous membre d'un comité ou occupé dans des organisations ou manifestations ?

Lorsqu'en 1986, je suis devenu membre du très actif club «Themaphila Wetteren», on m'a directement invité au bureau. Là, j'ai tout de suite été confronté aux expositions internationales, parce que Wetteren était et est encore une référence dans le monde de la philatélie thématique. Par la suite, j'en suis devenu le président et depuis 2004, je suis le président national de Themaphila. Le gros du travail consiste en l'édition du périodique de Themaphila et en l'écriture d'articles pour des magazines belges et étrangers. Je donne aussi des conférences sur les différents aspects de la philatélie thématique. Mon dernier fait d'arme était un cours sur la classe «un cadre» avec des participants venus de trois provinces flamandes. Il est clair qu'il y a une demande de tels cours; des initiatives similaires ont démarré ailleurs.

Vos enfants ou petits-enfants sont-ils aussi actifs en philatélie ?

Pour les petits-enfants, je suis encore trop jeune. Chaque enfant collectionne quelque chose. Un de mes fils a exposé sa collection «football», mais il était si désolé après le jugement, qu'il l'a laissée dans l'armoire. Lors d'un jugement, chacun veut être stimulé positivement; pour la jeunesse, c'est encore plus important.

Pensez-vous que la jeunesse puisse encore s'intéresser à la collection de timbres ?

Il faut de tout pour faire un monde, aussi des collectionneurs de timbres. Pourquoi la philatélie ne pourrait-elle pas encore captiver les jeunes ? Presque tout le monde a collectionné quelque chose quand il était jeune et c'est encore le cas avec les jeunes d'aujourd'hui. Pour les uns, c'était temporaire et, pour d'autres, cela continuera toujours.

Merci d'avoir répondu à la demande de Belgaphil et encore beaucoup de succès. ✉



Le commissaire pour cette exposition est Eddy Van Vaeck, Sterrenlaan 197 b2, 2650 Edegem –

☎/fax 03/449.37.00

E-mail: eddyvanvaeck@scarlet.be

ou e.vanvaeck@klbp.be

Les formulaires d'inscription ainsi que le bulletin 1 sont à votre disposition sur cette adresse, où les inscriptions sont attendues pour le 30 mars 2006 au plus tard. C'est une exposition internationale F.I.P. toutes disciplines.

L'ABONNEMENT PHILATELIQUE



L'ABONNEMENT PHILATELIQUE ANNUEL...

...SI PRATIQUE POUR LES AVOIR TOUS!

Souscrivez dès à présent à l'Abonnement philatélique et recevez tous les timbres-poste: simple, sûre, pratique...
et vous recevez un cadeau surprise!

Pour plus d'infos: 015 28 58 11 - philately@post.be - www.philately.post.be
La Poste - Stamps & Philately - E. Walschaertsstraat 1, 2800 Mechelen.



ISO 9001
CWA14641